

Souss-Massa-Drâa : Bilan positif du conseil de la région

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-05-2009 02:05:13

Une stratégie de développement qui se veut novatrice, créatrice, performante et efficace

Le mandat du conseil de la région Souss-Massa-Drâa étant achevé, celui-ci a dressé, au terme de sa réunion de la session ordinaire du 10 mai 2009, tenue cette fois-ci, conformément à l'article 5 du statut portant sur l'organisation de cette institution représentative, à Ouarzazate.

Les participants aux travaux de cette session se sont penchés, particulièrement, sur la validation du rapport de la session ordinaire du mois de janvier de l'année en cours, la présentation du bilan des avancées du conseil au terme de la période étalée entre les années 2004 et 2009. Outre l'étude et le vote sur le projet de transfert des engagements au budget. A procédé à l'ouverture de cette session, présidée par Aziz Akhannouch, Abdessalam Bekrad, gouverneur de sa Majesté le Roi sur la préfecture de Ouarzazate. Cette réunion a connu la participation de Rachid Filali, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir Idaoutanane, celle des gouverneurs des provinces et préfectures de la région, celle des députés parlementaires de la région et celle, bien évidemment, des membres du conseil et des chefs des services extérieurs. Aziz Akhannouch a procédé, au cours de son allocution prononcée à cette occasion, à l'énumération des réalisations du conseil, au terme du mandat à peine expiré. Il a, également, procédé à la présentation des recommandations, dotées de réalisme et de clairvoyance qui serviront, sans aucun doute, de feuille de route et de piste solide de décollage pour le futur conseil, appelé, impérativement, à consolider les acquis.

Comme il a procédé au rappel des axes fondamentaux de la stratégie de développement économique régionale adoptée par le conseil. Cette stratégie qui se veut novatrice, créatrice, performante et efficace, ayant débouché sur la réalisation d'une multitude de projets ambitieux dans divers secteurs, celui de l'agriculture, notamment, du tourisme et de la pêche maritime, constituant les secteurs-clés du développement économique de la région. Cinq domaines transversaux qui sont, bien entendu l'agriculture, le tourisme, la pêche maritime, l'artisanat et l'industrie cinématographique, ont été déterminés, au terme de cette stratégie, en tant que piliers de développement au niveau du SMD, a avancé le président du conseil. L'opérationnalisation de cette stratégie, a-t-il ajouté, a procuré une forte impulsion au développement au niveau de la région et sa détermination a donné lieu au lancement de 30 projets grandioses et a permis, en corrélation, le développement des activités économiques principales. Et ce via l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique agricole et de l'eau, ayant été couronnée par l'élaboration et par la mise en oeuvre de la convention pilote, impliquant 16 partenaires régionaux et nationaux dans la réalisation de quatre chantiers structurants dont l'économie et la valorisation de l'eau.

Le conseil a, ainsi, opté pour la création de la caisse d'appui à la micro-industrie touristique, ayant nécessité une enveloppe budgétaire s'élevant à 15 MDH, comme il a oeuvré pour la création de lignes aériennes. Ladite stratégie de développement économique, au niveau du SMD, a, aussi, débouché sur la création de nouveaux organismes. En effet, 5 projets grandioses ont permis la création de nouvelles institutions permanentes indispensables pour le développement de l'agriculture

et pour la création des entreprises. Il s'agit, bien entendu, de l'association Agrotech, la commission du film Ouarzazate, Targa, Igrane et SMD Initiative. Il faut rappeler, dans ce contexte, que la région SMD s'est emparée de la première place parmi toutes les régions du Royaume en matière du climat des affaires. Ce classement lui a été attribué par l'agence américaine pour le développement et pour la coopération internationale (USAID). Et dans un autre contexte, celui de la promotion d'infrastructures, et grâce à l'initiative royale, on a procédé au lancement des travaux de réalisation de l'autoroute reliant Agadir et Marrakech. On a, ainsi, procédé à la promotion des voies stratégiques, dont la première tranche de la voie rapide reliant entre Agadir et Tiznit et à celle du réseau routier rural et régional. Et en matière de promotion de l'infrastructure aéroportuaire, le conseil de la région a contribué à la construction de l'aérodrome de Zagora, qui a été inauguré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2007.

Le conseil régional a contribué, dans un autre volet, à la création de deux pôles régionaux de compétitivité, le premier étant dédié à la transformation des produits de la mer, le second a été destiné à la promotion du football et de l'athlétisme, il s'agit, en l'occurrence, de l'académie du sport. Il a aussi participé à la création du rayonnement culturel, à travers l'organisation de deux manifestations culturelles, d'envergure internationale, ayant été institutionnalisées, Timitar, sous-entend-on, et le festival pour la tolérance. Aziz Akhannouch, a évoqué que, dans le cadre de la promotion de la coopération décentralisée, le conseil a procédé au lancement de cinq projets initiés avec l'Aquitaine, l'Hérault et l'Isère en France, avec les Iles Canariennes et avec Fatik au Sénégal. Et en matière de création d'entités, et grâce à l'accompagnement et aux contributions de ce conseil, 50 partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux sont parvenus à la réalisation de leurs projets qualifiés de pilotes, tels que la création, pour la première fois de l'histoire du Maroc, de l'indication géographique protégée de l'argan.

Pôle économique

Le wali de la région, après avoir procédé à la mise en relief des potentialités naturelles et patrimoniales dont jouit la région, s'est dit, pour sa part, amplement satisfait quant aux avancées du conseil. Comme il a exprimé sa totale conviction du rôle initiateur de ce dernier dans la création d'une dynamique expansée au niveau de différentes provinces et préfectures de la région. Et ce, à travers le déploiement des outils de financement et/ou à travers la réalisation des projets de développement de dimensions économiques, sociales, culturelles et sportives. Comme il a rappelé de l'importance de la région en tant que pôle économique et du rôle du conseil dans la pérennisation de cette importance. Aussi a-t-il mis l'accent sur le rôle tranchant et décisif des autorités de la wilaya dans l'opérationnalisation de la stratégie adoptée par le conseil et, également, dans le suivi minutieux de la réalisation des programmes inscrits.

A la même occasion, faut-il le souligner, les députés parlementaires et les membres du conseil de la région SMD ont dénoncé les jugements de valeur réfutables attribués, par quelques institutions médiatiques, au plan Maroc Vert, élaboré et adopté par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Des prétentions, ont-ils déclaré, demeurant bien loin de la réalité des choses et contrariant, par conséquent, les véritables apports escomptés de ce plan modèle, en mesure de relever les défis et de procurer des solutions structurantes pour remédier aux handicaps et aux difficultés entravant, à travers des décennies, le développement de ce secteur phare, dont dépend le développement de l'économie de notre pays.

Abdelfattah ABERBRI
LE MATIN